PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE L'ISLET
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMASE-DE-L'ISLET

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du Conseil municipal de Saint-Damase-de-l'Islet tenue le lundi 6 juillet 2026, à 19 h, à la salle du Conseil et à laquelle étaient présents Madame la conseillère Monique Gamache, Messieurs les conseIllers, Jonathan Duval, Langis Gamache, Damien Jean et Marie-Jean Pellerin, tous formant quorum sous la présidence de Madame le Maire Anne Caron.

La greffière-trésorière dresse le procès-verbal.

01. MOT DE BIENVENUE

Madame Caron souhaite la bienvenue à tous.

02. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01. MOT DE BIENVENUE
02. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
03. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 1 ER ET DU 15 JUIN 2026
04. SUIVI AUX PROCÈS-VERBAUX
05. COMPTES À PAYER À CE JOUR
06. ADMINISTRATION GÉNÉRALE (législation, gestion, greffe, évaluation, autres)
    - 06.01. Rapport du Maire 2025
    - 06.02. Nomination du vérificateur comptable 2026
    - 06.03. Congrès FQM
07. SÉCURITÉ PUBLIQUE (police, incendie, sécurité civile)
08. TRANSPORT (voirie, neige, éclairage de rues, transport adapté et collectif)
09. HYGIÈNE DU MILIEU (Égout, ordures et recyclage)
10. SANTÉ, URBANISME, AMÉNAGEMENT (urbanisme, aménagement, ORH, MADA, famille)
11. LOISIRS, CULTURE (salles, biblio)
    - 11.01. Fête nationale
12. IMMOBILISATION
13. DEMANDES DIVERSES :
14. VARIA :
    - 14.01. Représentation du Maire
15. QUESTIONS DE L'ASSISTANCE
16. CORRESPONDANCE
17. CLÔTURE DE LA SÉANCE

Résolution 87-07-2026
Il est proposé par le conseiller Damien Jean, appuyé par la conseillère Monique Gamache et adopté à l'unanimité des membres du conseil présents que cet ordre du jour soit accepté, en laissant l'item Varia ouvert.

03. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 1 ER ET DU 15 JUIN 2026

ATTENDU QU' une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil tenu le 1 er juin 2026 a été

Dany Marois, greffière-trésorière

06. ADMINISTRATION GÉNÉRALE (législation, gestion, greffe, évaluation, autres)

06.01. Rapport du Maire
Le Maire fait lecture du rapport du Maire 2025, tel que stipulé à l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec.

06.02. Nomination du vérificateur comptable 2026
Résolution 91-07-2026
Il est proposé par le conseiller Jonathan Duval, appuyé par le conseiller Marie-Jean Pellerin et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents que la Firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton soit nommée vérificateur comptable pour l'exercice financier 2026 de la Municipalité de Saint-Damase-de-L'Islet.

06.03. Congrès FQM
Résolution 92-07-2026
Il est proposé par la conseillère Monique Gamache, appuyé par le conseiller Marie-Jean Pellerin et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'accepter tous les frais nécessaires à la participation du Maire au Congrès FQM 2026.

07. SÉCURITÉ PUBLIQUE (police, incendie, sécurité civile)

Rien

08. TRANSPORT (voirie, neige, éclairage de rues, transport adapté et collectif)

Rien

09. HYGIÈNE DU MILIEU (Égout, ordures et recyclage)

Rien

10. SANTÉ, URBANISME, AMÉNAGEMENT (urbanisme, aménagement, ORH, MADA, Famille)

Rien

11. LOISIRS, CULTURE (salles, biblio)

11.01. Fête nationale

Le Maire fait un survol du déroulement de l'événement.

12. IMMOBILISATION

Rien

ATTENDU QUE le gouvernent du Québec s'est engagé à plusieurs reprises dans les derniers mois à ne pas augmenter le fardeau des municipalités ;

EN CONSÉQUENCE, Résolution 94-07-2026
Il est proposé par le conseiller Damien Jean, appuyé par le conseiller Jonatthan Duval et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents que la Municipalité de Saint-Damase-de-L'Islet :

- Demande au gouvernement du Québec de revoir son exigence d'un certificat de qualification en arboriculture-travaux au sol pour toute personne exécutant, pour le compte d'une municipalité, des travaux d'arboriculture à partir du sol ou d'une échelle ;
- Transmet la présente résolution à la MRC de l'Islet ainsi qu'à l'UMQ et à la FQM pour appui ;
- Transmet la présente résolution au ministre de l'Emploi, Jean-François Simard, à la ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire, Chantal Rouleau ainsi qu'au ministre des Affaires municipales, Samuel Poulin ;
- Transmet la présente résolution au député provincial de notre territoire.

13.07. Demandes pour le Festival du Poulet 2026
Résolution 95-07-2026
Il est proposé par le conseiller Damien Jean, appuyé par le conseiller Jonathan Duval et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents que la Municipalité :

- accepte le prêt du camion incendie avec pompiers pour les trois activités, selon entente avec M. Damien Jean, responsable ;
- accepte que Ludger Anctil emprunte le tracteur à pelouse à un moment où les employés municipaux n'en n'aurons pas besoin ;
- refuse l'utilisation du terrain du bassin des eaux usées pour l'installation de roulottes sans service ;
- Accepte l'achat de certains blocs au prix de 20 $ l'unité, le directeur en voirie statuera de la quantité requise bientôt ;
- Refuse le prêt du camion municipal ainsi qu'un conducteur, car non disponible et nécessaire aux obligations municipales ;
- Refuse une réduction de tarif pour la location de salles ainsi que de facturer pour les activités payantes seulement afin d'être équitable envers tous ;
- Accorde une aide financière supplémentaire de 500 $ pour aider à la réussite de cet important événement.

14. VARIA :

14.01. Représentation du Maire
Seuls les points demandant des délibérations et des décisions sont retenus aux fins du procès-verbal, article 201 du code municipal du Québec.

15. QUESTIONS DE L'ASSISTANCE